



République Française
Département du Loiret

Commune de Villemandeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 27 Mai 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	24	

Vote
PREND ACTE
Pour :
Contre :
Abstention :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
MONTARGIS

Le : 03/06/2025

Et

Publication du : 03/06/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept Mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux le 22/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/05/2025.

Présents : Mme SERRANO Denise, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, Mme PASQUET Christine, M. SIMON Patrice, Mme DE MEDTS Michelle, M. LEMAIRE Jean-Claude, M. MAHÉ Bernard, Mme BELLOT Elisabeth, Mme CANGE Josiane, M. DEPOND Jean-Michel, M. MASSONNEAU Philippe, Mme MEUNIER Sylvie, M. MICHELAT Jean-François, Mme SALIS Alexandra, Mme GANNAT Fanny, M. PRIGENT André, Mme DOUCET Denise, M. GUIRAUD Laurent, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme DESCHAMPS Véronique, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine.

Excusés avec procuration :

M. DUPORT Jean-François à M. COULON François,
M. LINARD Alain à M. TOURATIER Claude,
Mme CHARLET Audrey, à Mme SALIS Alexandra,
Mme BALOCHE Nicole à Mme DUCHESNE Adeline,

Absente : Mme LECONTE Catherine

A été nommée secrétaire : Mme PASQUET Christine

2025-045 – BILAN DES ACTIONS DE FORMATION DES ÉLUS 2024

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2123-12) un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la commune, doit être annexé au compte financier unique et donner lieu à un débat annuel sur la formation des membres du Conseil Municipal.

Pour l'exercice 2024, il avait été inscrit en dépenses, un crédit de 6 000 € pour la formation des élus.

En 2024, 6 élus ont suivi des formations suivant les modalités décrites dans le tableau ci-dessous, pour un coût total de 1 204 € :

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE
ADRIEN-CAMUS Catherine	Association des Maires du Loiret	Assises 2024 de la formation des élus
DEPOND Jean-Michel	Association des Maires du Loiret	Assises 2024 de la formation des élus
DUPORT Jean-François	Association des Maires du Loiret	Être acteur de l'aménagement de sa commune
GANNAT Fanny	Association des Maires du Loiret	Être acteur de l'aménagement de sa commune
GANNAT Fanny	Association Nationale des Élus en charge du Sport	Quels financements possibles pour mon équipement sportif ?
GANNAT Fanny	Association des Maires du Loiret	La M57, qu'est-ce que ça change ?
GANNAT Fanny	Association des Maires du Loiret	Sécuriser l'attribution des subventions aux associations
PRIGENT André	Association des Maires du Loiret	Assises 2024 de la formation des élus
SIMON Patrice	Association Régionale pour le Fleurissement Centre Val de Loire	Assises régionales 2024

En conséquence, le Conseil Municipal :

- PREND ACTE de la communication du tableau récapitulatif, annexé au Compte Financier Unique 2024, présentant les actions de formations des élus financées par la commune de Villemandeur, pour l'année 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
 En mairie, le 03/06/2025

 Le Maire,
 Denise SERRANO

Le Secrétaire de Séance,

 Christine PASQUET

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 03/06/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet: <www.telerecours.fr